

Service Développement territorial

**Le PROGRAMME HAPPY HABITAT** depuis 2019, c’est **5 259 750 €** de travaux de rénovation de logements appartenant à

**272 propriétaires de logements** sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

Le **programme** **HAPPY HABITAT** est un dispositif d’aides financières à destination de propriétaires occupants et bailleurs qui soutient la rénovation de logements et de locaux commerciaux sur les 22 communes membres du territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

* **Quels travaux sont éligibles dans le cadre du programme HAPPY HABITAT ?**
* **Le maintien à domicile** - Quelques exemples de travaux finançables :
* L’installation de monte escalier, volets roulants
* L’adaptation de la salle de bain (remplacement d’une baignoire pour une douche extraplate ou italienne, installation de barres de maintien…)
* L’aménagement du rez-de-chaussée
* **Les économies d’énergie** - Quelques exemples de travaux finançables :
* L’installation, remplacement du système de chauffage et/ ou eau chaude sanitaire,
* Le remplacement de menuiseries, de systèmes de ventilation
* La mise en place d’une isolation (combles, murs, plancher bas…)
* **La mise aux normes de l’habitat** - Quelques exemples de travaux finançables :
* La mise aux normes de l’assainissement
* Travaux d’électricité, travaux de gros œuvre (couverture, charpente etc.)
* Les travaux énergétiques (système de chauffage, ventilation, menuiseries…)
* Les travaux de maintien à domicile
* **D’autres primes spécifiques, à destination de propriétaires situés dans certaines rues des centres bourgs de Thiviers, Jumilhac-le-Grand et La Coquille :**

Accession à la propriété, mise aux normes de l’habitat, travaux de réhabilitation lourde, sortie de vacance de logements, ravalement de façades et de devantures commerciales.

* **Qui contacter pour obtenir un accompagnement individualisé (montage de dossier de subvention, conseils, visite à domicile) ?**

L’équipe de SOLIHA Dordogne Périgord est quotidiennement à la disposition des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d’amélioration de leur logement et vérifier les conditions d’éligibilité de leurs travaux.

**Pour contacter l’équipe de SOLIHA Dordogne Périgord**: 05 33 12 01 17 ou 05 53 06 81 20. [contact@happyhabitat.fr](mailto:contact@happyhabitat.fr) – [www.happyhabitat.fr](http://www.happyhabitat.fr)